



07 juin 2023



Prime mariage/PACS : victoire de la CGT et de SUD !

Le tribunal judiciaire de Cherbourg-en-Cotentin a donné raison à la CGT et à SUD dans leur lecture de l'article 3.7.7 du dispositif conventionnel d'Orano Recyclage.

La CGT et SUD réclamaient qu'Orano Recyclage ait à procéder au versement de la prime mariage ou de PACS à tous les salariés y étant éligibles **sans prise en compte des primes réglées à ce titre entre 2012 et 2020**.

Une victoire très importante :

La Direction, lamentablement, avait voulu faire signer un avenant aux syndicats pour priver les salariés de leurs droits. **Aucun syndicat n'a évidemment signé cet avenant.**

Donnant raison aux nombreux arguments de la CGT et de SUD, **le tribunal a enjoint à Orano Recyclage d'avoir à procéder au versement de la prime mariage ou de PACS à tous les salariés y étant éligibles**, compte tenu des conditions fixées par l'article 3.7.7. du dispositif conventionnel, sans prise en compte des primes réglées à ce titre entre 2012 et 2020 avant le transfert de leur contrat de travail de la Société Anonyme Orano Cycle vers la Société Anonyme Orano Recyclage.

Ainsi, les salariés s'étant mariés ou pacsés **depuis janvier 2021** ne peuvent se voir refuser la prime au motif de l'avoir déjà touchée chez Orano Cycle entre 2012 et 2020 lors d'un précédent mariage ou PACS.

Des exemples concrets :

Tout premier et nouvel événement de mariage ou de PACS **depuis janvier 2021** doit donner lieu au versement d'une prime.

Cette prime n'est versée qu'une fois dans la carrière au sein d'Orano Recyclage. Un salarié l'ayant déjà touchée depuis janvier 2021 ne peut donc plus la percevoir.

Exemples :

- **Un salarié pacsé en avril 2021 et marié en octobre 2022** : il a touché une prime au titre de son PACS mais n'était plus éligible pour son mariage car c'était un 2^{ème} événement au sein d'Orano Recyclage.
- **Un salarié pacsé en octobre 2014 et marié en avril 2021** : il a touché une prime en 2014 au titre de son PACS et se voyait injustement refuser d'en toucher une au titre de son mariage. **Il doit renouveler sa demande auprès du CSP/PAIE qui doit lui verser rétroactivement la prime au titre de son mariage** (son mariage étant le 1^{er} événement au sein d'Orano Recyclage).

**La CGT et SUD ne doutent pas que notre jusqu'au-boutiste Direction fera Appel. Nous lui ferons face !
N'hésitez pas à nous contacter et à nous mettre en copie de vos demandes au CSP/PAIE.**

SUD ET LA CGT LIÉS PAR
LES LIENS SACRÉS

